



Le Vésinet Participation

Association loi 1901

BULLETIN D'INFORMATION N° 41

NOVEMBRE 2007

QUELLE PLACE DU MARCHÉ ?

VOICI NOS PROPOSITIONS



L'enjeu n° 1 des prochaines municipales, c'est l'avenir de notre place du marché.

La mairie veut y installer un « complexe multi-activités » qui regrouperait : patinoire intercommunale en sous-sol, MJC, bibliothèque / médiathèque, marché partiellement couvert, parking souterrain.

Ce projet et sa gestion sont contestés par de très nombreux Vésigondins et la plupart des listes actuellement candidates aux municipales de mars 2008.

Dès le début, 8 des 23 conseillers municipaux « ordinaires » actuels ont dit NON au projet de la mairie : Geneviève BRIOT, Claude CHATARD, Lucien DESVAUX, Didier JONEMANN, André MICHEL, Martine OFFANT-RIVASI, Annie TRITANT et Robert VARESE.

Ils ont été très rapidement rejoints par deux maires-adjointes :

- Françoise de CUPPER, en charge de la famille, de l'enfance, du logement et de la vie sociale,
- Nadine LANG, en charge de la sécurité, de la circulation et des transports.

Et au cours du conseil municipal du 25 octobre 2007, deux autres maires-adjoints ont clairement exprimé leurs réserves :

- Stéphane BERLINE, en charge de la vie scolaire et de la jeunesse,
- Claude FOUCHARD, en charge des finances.

[voir le COURRIER DES YVELINES des 3, 17 et 31 octobre].



Le point clé du débat est LA PATINOIRE :

- Le sondage effectué mi-2002 par 4 conseillers municipaux (Claude CHATARD, Valérie DEROUET, Catherine SEXTON, Robert VARESE) indiquait que les Vésigondins étaient majoritairement pour une patinoire intercommunale, mais ailleurs que place du marché.
- Dans sa synthèse de la concertation publique sur la future place du marché datée du 11 décembre 2002, Monsieur DESURMONT, secrétaire général de la mairie, le confirmait et écrivait : « *Les avis des Vésigondins tournaient souvent autour de la question : POUR ou CONTRE une patinoire place du marché ?* »
- « *La majorité a complètement explosé à cause du projet de patinoire et des dérives financières qu'il a provoquées* », déclarait tout récemment Stéphane BERLINE [voir LE PARISIEN du 2 novembre 2007].

Près de 6 ans ont passé depuis l'incendie de la patinoire. Rien n'est encore sorti de terre, sauf les restes des anciennes fondations. Plusieurs actions en justice concernant le projet actuel sont en attente de jugement, dont le tout récent pourvoi en cassation de la mairie contre sa condamnation par la Cour administrative d'appel de Versailles. La mairie se doit donc d'en attendre le résultat avant de commencer à construire sauf à vouloir mettre tout le monde devant le fait accompli.

Qui plus est, une enquête publique sur la révision du schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) est en cours. L'aménagement de la plaine de Montesson et de sa zone sports et loisirs sont concernés. C'est là qu'il serait logique de construire la patinoire intercommunale. Les conclusions de cette enquête très importante seront prochainement publiées.

On n'en est donc plus à quelques mois près pour décider démocratiquement d'une affaire qui engage notre avenir pour les 30 ou 40 ans à venir.

VOICI DONC LES PROPOSITIONS DE NOTRE ASSOCIATION :

- Faire étudier un projet sans patinoire place du marché, et non pas deux comme la mairie l'avait fait en 2002 pour diviser les opposants à sa patinoire,
- Demander aux électeurs Vésigondins de se prononcer entre ce projet et le projet actuel de la mairie (par enquête publique ? par référendum communal ? ou... ?).

L'esquisse de la page 3 de ce bulletin donne les caractéristiques principales de notre projet.

La surface totale des deux petits bâtiments R + 1 serait de 1 360 m². Leur affectation à la MJC paraît souhaitable. Elle disposerait de plus de surface et serait d'un accès plus facile que dans le projet de la mairie. De nombreux Vésigondins de tous âges pourraient s'y retrouver, redonnant vie à la place et aux commerces environnants. La hauteur des bâtiments respecterait cette exigence de l'architecture des Bâtiments de France du 11 avril 2002 :

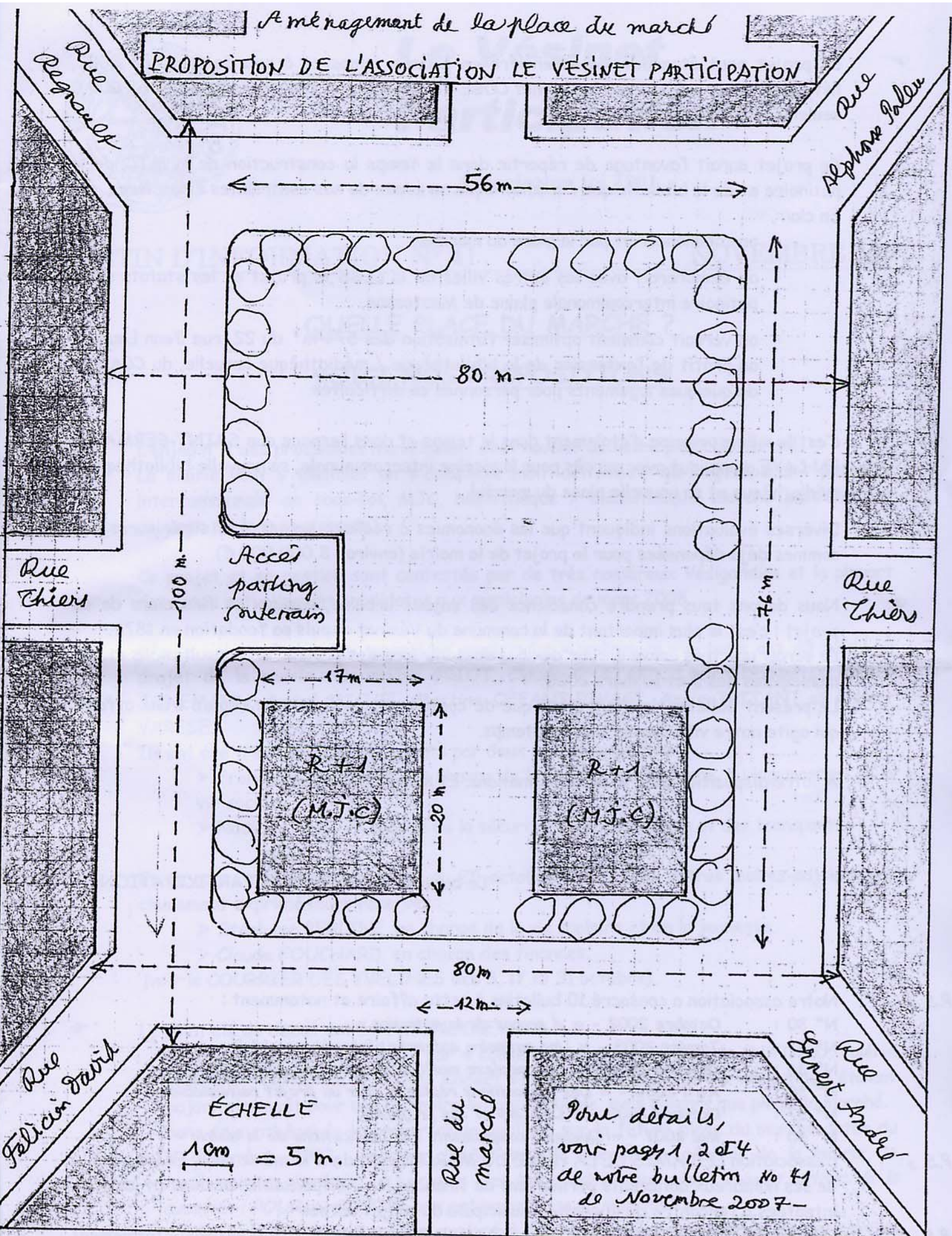
« Le volume des futures constructions devra être très réfléchi. Vraisemblablement un voire deux niveaux s'intégreraient facilement. Au-delà le bâtiment risque d'étouffer dans la place et d'asphyxier son environnement ».

Les deux petits bâtiments devront, bien sûr, être d'un style proche de celui des maisons voisines. Et la place retrouvera les 38 arbres qui l'agrémentaient depuis des années.

Quant au parking souterrain, il disposera de la quasi-totalité du terre-plein. Et si cela s'avère techniquement possible, sur deux niveaux, ce qui pourrait amener un concessionnaire privé à prendre en charge sa construction et son exploitation, comme à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Amenagement de la place du marché

PROPOSITION DE L'ASSOCIATION LE VÉSINET PARTICIPATION



ÉCHELLE
1cm = 5m.

Pour détails,
voir pages 1, 2 et 4
de notre bulletin No 41
de Novembre 2007-

☞ Ce projet peut être détaillé et chiffré en peu de temps et à peu de frais. En 2002, l'étude de trois projets par le Cabinet COBE n'avait pris que trois mois et coûté 63 000 € seulement à la ville.

Ce projet aurait l'avantage de répartir dans le temps la construction de la MJC, de la patinoire et de la bibliothèque / médiathèque au mieux de nos contraintes financières.

En clair,

- on commencerait par la place du marché,
- on élaborerait avec les autres villes de la CCBS le projet et les statuts de la patinoire intercommunale plaine de Montesson,
- on verrait comment optimiser l'utilisation des 574 m² du 22, rue Jean Laurent au profit de l'extension de la bibliothèque / médiathèque actuelle, du CCAS et de quelques logements pour personnes en difficultés.

C'est le même principe d'étalement dans le temps et dans l'espace que SAINT-GERMAIN-EN-LAYE a appliqué avec succès pour la piscine intercommunale, sa nouvelle bibliothèque / médiathèque et sa nouvelle place du marché.

Diverses évaluations indiquent que les économies à réaliser seront très supérieures aux sommes déjà dépensées pour le projet de la mairie (environ 3 000 000 €).

☞ Nous devons tous prendre conscience des enjeux urbains, sociaux et financiers de ce projet : c'est le plus important de la commune du Vésinet depuis sa fondation en 1876.

Ce serait une très grave erreur de nous abstenir lors des prochaines consultations et des municipales des 9 et 16 mars 2008.

Le présent bulletin n'a d'autre but que de contribuer au règlement rapide d'une affaire qui agite notre ville depuis trop longtemps.

À votre disposition pour plus d'informations. Et merci de vos avis.

A bientôt

Le bureau de LE VESINET PARTICIPATION

P.S. 1: Notre association a consacré 10 bulletins à cette affaire et notamment :

- N° 30 : Octobre 2002 - « À propos de la patinoire »
- N° 31 : Janvier 2003 - « Une patinoire enterrée place du marché ? »
- N° 34 : Octobre 2004 - « Un complexe multi-activités place du marché ? »
- N° 36 : Avril 2006 - « Des propositions réalistes pour un projet raisonnable »
- N° 37 : Octobre 2006 - « La CCBS et ses projets »
- N° 40 : Mai 2007 - « Quelques compléments aux publications de la mairie »

P.S. 2: L'association LES AMIS DE LA PLACE DU MARCHÉ agit dans le même sens. Et les dons de ses nombreux adhérents permettent de financer les indispensables actions en justice intentées à l'encontre de la gestion municipale du projet actuel.

P.S. 3: LE VÉSINET PARTICIPATION et LES AMIS DE LA PLACE DU MARCHÉ - totalement apolitiques - figurent en page 75 du guide du Vésinet 2007 / 2008, à la rubrique des associations Défense, Sauvegarde et Environnement.